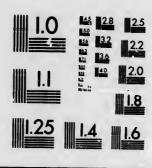
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE STATE

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



C) 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X	20X		24X		28X		32X
				1					
This Ce do	item is filmed et t ccument est filmé 14	au taux de réd	tlo checked below. uction Indiqué ci-d 18X	/ essous. 22X		26X		30X	
	Additional comm Commentaires su								
	li se peut que ce lors d'une restau	e text. Wheneved from filming rtaines peges bration apparais	er possible, these		slips, tissi ensure the Les pages obscurcie etc., ont é obtenir la	ues, etc. e best po totalem s per un ité filmé	, heve be ossible im lent ou pa feuillet d les à nouv	en refilme age/ artielleme 'erreta, ui eau de fa	nt ne pelure
	Tight binding ma along interior ma Lare liure serrée distorsion le long	rgin/ Peut causer de	l'embre ou de la		Only editi Saule édi Pages wh	tion disp	onible	bscured b	v errata
	Bound with othe Relié avec d'autr	es documents			Includes : Compren	supplem d du ma	entary ma tériel sup	aterial/ plémentai	ire
	Coloured plates : Plauches et/ou il	lustrations en			Quality o Qualité in			sion	
	Coloured ink (i.e Encre de couleur	other than blue (i.e. autre que	ue or black)/ bleue ou noire)	\Box	Showthre Transpare				
	Coloured maps/ Certes géograph	iques en couler	AF.		Pages de Pages dé				
	Cover title missi Le titre de couve	ng/ erture manque		V	Peges dis Pages dé	scoloure colorées	d, stained s, tacheté	or foxed es ou piqu	/ Jées
	Covers restored Couverture resta				Pages res	stored a	nd/or lam et/ou pe	inated/ Illculées	
	Covers damaged Couverture endo				Pages de Pages en				
	Coloured covers Couverture de c				Coloured Pages de				
whi repr	jinal copy available y which mey be b ch may alter any o roduction, or whic usual method of f	ibliographically of the images i th mey significa	unique, n the intly change	qu' de poi une mo	Il lul a été cet exempl nt de vue t i image rep dification d t indiqués	possible laire qui pibliogra produite, dans la n	sont peut phique, q ou qui pe néthode n	curer. Le t-être unic ui peuver euvent ex	s détails ques du it modific jager une

The copy filmed here has been reproduced thenks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Originei copies in printed peper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last pege with a printed or iliustrated impression, or the beck cover when appropriate. Ail other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last pege with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meening "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meening "END"), whichever applies.

Meps, plates, charts, etc., mey be filmed at different reduction ratios. Those too lerge to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hend corner, left to right and top to bottom, as meny frames as required. The following diegrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suiventes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de le condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exempleires origineux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier piet et en terminant soit par la dernière pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustretion, soit par le second piat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés an commençant par la première page qui comporta une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporta une taile empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: lo symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, pienches, tabieaux, etc., peuvent être filmés à des toux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seui cliché, il est filmé à partir de l'angie aupérieur geuche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'imeges nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent le méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3		
4	5	6		

rrata to

pelure, n à

étails

s du

nodifier

image

32X

5 mais 75

CIRCULAIRE

DE

Monszicnzon boonczi

EVEQUE DE MONTREAL

AUX

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

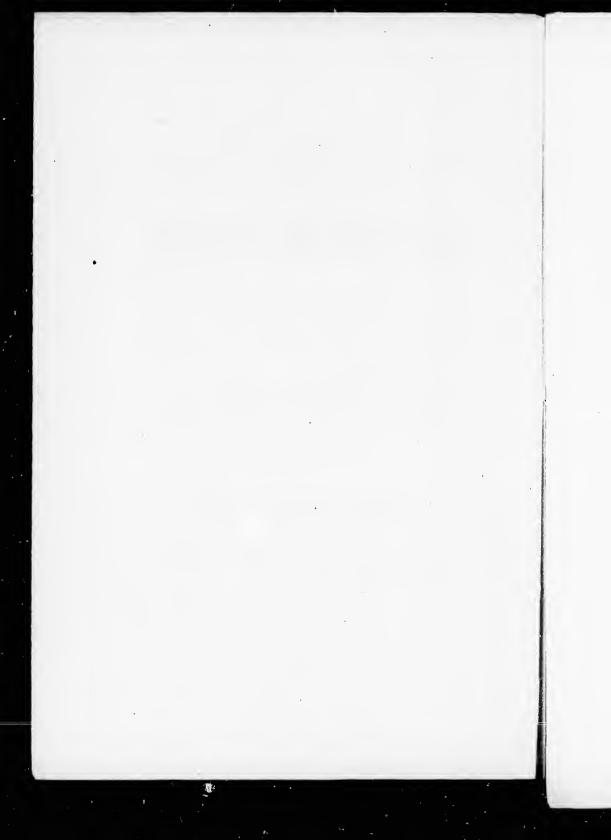
DE

SON DIOCESE

CONCERNANT LE JUBILÉ

DE

MDCCCLXXV.



Circulaire aux Communautés religieuses concernant le Jubilé.

Nos Très Chères Filles,

Nous vous adressons, avec le Mandement ci-joint, la Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape, qui est comme la trompette bruyante, qui annonce le grand Jubilé à l'Univers entier. Vous y verrez, que cette solennité est pleine de grâces et accompagnée de beaucoup de bénédictions célestes; mais qu'elle exige pour cela de pénibles sacrifices. Car pour participer à ses précieux avantages, les pécheurs doivent secouer et briser les chaines de leurs criminelles habitudes, et les Justes doivent se faire une salutaire violence, pour détacher, autant que possible, leur cœur de tout ce qui n'est pas Dieu. Car le Jubilé est la voie qui mène au Ciel. Or, le Ciel n'est promis et assuré qu'à ceux qui se font violence, pour l'obtenir.

Ainsi, l'œuvre du Jubilé étant une des plus grandes œuvres entreprises pour le bien de la Religion et l'avantage des âmes, il ne faut pas s'étonner s'il s'y trouve de graves et et nombreuses difficultés, qui pourraient en empêcher le succès. Il s'en suit que pour ne pas échouer dans unc œuvre d'une telle importance, il faut y apporter une sérieuse préparation. C'est ce qui vous rend raison dec recommandations si pressantes, qui sont faites aux fidèles dans l'Encyclique et le Mandement, qui vous sont commu-

niqués.

Mais vous comprenez toutes, N. T. C. F. que c'est principalement aux Communautés religieuses à Nous venir en aide, pour assurer le plein succès d'une entreprise qui intéresse le monde entier et dont l'Eglise universelle doit tirer un si puissant secours, savoir, l'établissement du règne de Dieu et la destruction de l'empire de satan. Car où doivent se trouver les âmes innocentes, qui se font victimes de propiciation, pour apaiser la colère du Ciel et l'empêcher de se déborder sur la terre, sinon dans les cloitres et les solitudes, où se font entendre jour et nuit les

gémissements douloureux de la colombe et les chants

plaintifs de la tourterelle.

Vous êtes donc tont préparées à répondre à l'appel que Nons vous faisons aujourd'hui, et bien disposées à remplir cet important devoir inséparable de votre sainte et sublime vocation, celui de vous immoler sans réserve et avec amour, pour la gloire de votre Divin Epoux, et le salut des âmes qu'il a rachetées au prix de son sang précieux.

Nous ne vous apprenons rien de nouveau en vous disant que votre vie toute entière doit être une vie d'immolation, parce qu'il vous faut porter sans cesse la croix, que vous avez embrassée, en quittant le monde, pour vous consacrer à la vie religieuse. Nous allons toute fois vous offrir ici trois considérations qui vous indiqueront en peu de mots les trois principaux moyens qui sont à votre disposition, pour répondre à l'appel que vous fait l'Eglise, dans ces jours de grâce et de miséricorde. Ces troîs moyens puissants de secourir les âmes en danger de se perdre sont la prière, le sacrifice et la règle. Ce que Nous allons vous en dire ne fera que confirmer les leçons qui n'ont cessé de retentir à vos oreilles, depuis que vons avez déclaré solennellement, au pied des saints autels et en présence de la cour céleste, que vous vreniez pour votre unique partage, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui ne se présentait à vous que comme un Epoux de Sang.

Premier moyen—La Prière. Le premier moyen que vous avez en main, pour contribuer efficacement au succès du

Jubilé est donc la prière.

Mais cette prière doit être, comme bien vous pensez, une

prière humble, fervente et persévérante.

Elle doit se faire avec le sentiment intime des besoins des âmes qui sont exposées à d'imminents dangers et dont des millions et des millions marchent aveuglément dans les voies ténébreuses de l'infidélité, du schisme, de l'hérésie et du péché.

Elle doit être accompagnée des gémissements que produit le zèle, et des larmes que fait verser la compassion, à la vue des âmes qui tombent dans les enfers en aussi grand nombre que ces flocons de neige, qui couvrent la terre, aux jours de grandes et furieuses tempêtes, dans nos rigoureux hivers. Telle était la prière de la séraphique Ste. Térèse qui après avoir entendu différents Missionnaires lui racontrer combien il se perdait d'âmes dans les missions

confiées à leurs soins, passait les nuits à pleurer et gémir. Or, son ardente prière était si agréable au Seigneur, que sans sortir de sa chère solitude du Carmel, elle convertit, assure-t-on, autant d'ames que St. François-Xavier, en faisant entendre sa voix Apostolique dans tant de vastes régions qu'il a évangélisées. Bientôt les filles de cette fidèle Amante de Jésus viendront s'associer à vos humbles supplications, pour faire violence au Ciel. Leurs ardeurs Séraphiques trouveront dans vos cœurs des sympathies d'amour et de charité, pour la gloire du commun Maître et le bien général des ames. Enfin, que votre principale intention, que la première qui se présentera à votre esprit et agira sur vos cœurs, à chacune de vos prières, de vos oraisons, de vos communions, soit le bon succès du Jubilé.

Suggerez-la, de même, à toutes les personnes dont vous

dirigez les pieux exercices.

Second moyen .- Le sacrifice. Notre intention, en vous invitant à faire des sacrifices, pour obtenir le succès du Jubilé, n'est pas de vous demander de faire des choses extraordinaires, singulières, pénibles et capables de miner ou même d'altérer vos santés.

Oh! loin de nous cette pensée qui vous exposerait peutêtre à de funestes illusions, sans aucuns bons résultats ni

pour vous, ni pour les autres.

Voici donc, dans Notre humble opinion, les sacrifices que vous avez à faire, pour venir au secours de l'église qui, dans ces jours de salut, compte sur votre généreux dévoue-

Une vie extérieure très commune, mais très parfaite à

l'intérieur, par la pureté d'intention.

Une régularité entière à chaque exercice, qui ne se démente en rien et pour aucune considération humaine.

Une obéissance de foi, qui ne voit dans chaque supérieure que N. S. Jésus-Christ, pour lui obéir toujours, aveuglément, sans murmure, avec joie et s'implicité de cœur.

Une patience à toute épreuve, qui fait que l'on peut vivre heureux et content, avec les caractères les plus insuppor-

tables et les humeurs les plus acariatres.

Un bon esprit qui ne se chagrine pas des contretemps de la vie et prend en bonne part tout ce que fait le prochain.

Une bonne volonté, qui ne recule devant aucune des difficultés que lui ménage la divine Providence; et qui ne dit jamais : c'est trop difficile ; je ne suis pas capable, &c.

Un bon caractère, qui sait se plier à propos et se faire à toutes les humeurs, à toutes les fantaisies même des autres, pour le bien de la paix. Dès que Dieu n'en est pas offensé, on se plait à tout, on s'accommode de tout, on accepte tout. Un renoucement absolu à ses idées particulières, pour s'abandonner à la conduite du directour, quelqu'il soit. Enfin, l'esprit intérieur qui tient l'âme unie à Dieu et la détache ainsi de tout ce qui n'est pas Dieu. Dans cet heureux état, elle ne voit que Dieu, n'aime que Dieu et ne désire plaire qu'à Dieu.

Telle est la vie de sacrifice qui est si méritoire à l'âme religieuse, et répand en même temps tant de bénédictions dans le monde; qui obtient la conversion des pécheurs et la sanctification des justes.

Troisième moyen.—La Règle. La vie de règle, comme vous le savez bien, a des pratiques très crucifiantes; aussi, estelle considérée comme un vrai martyre.

Elle bride l'esprit, captive la volonté, réprime les sens et assujettit le corps à des travaux durs et pénibles.

Elle met dans l'obligation de faire ce qui déplait à la nature et de ne pas faire ce qui lui plairait. Elle est, par conséquent, comme un champ de bataille où la nature et la grâce sont en luttes continuelles.

Elle exige que l'on demeure dans une parfaite indifférence, dans la distribution des offices. Les plus humiliants, les plus difficiles et les plus pénibles sont acceptés de bon cœur, coûte que coûte à l'amour propre, et sont remplis avec le même courage que si l'on n'en était nullement contrarié.

Entin, la règle résiste à des penchants qui font gémir les plus grands saints et commande des actes qui révoltent les sens et la raison; elle est donc dans la main de toute bonne Religieuse, comme le glaive qui coupe, qui tranche, qui immole ce qu'elle peut avoir de plus chèr. C'est enfin le glaive d'Abraham qui est levé sur Isaac, qui n'épargne qu'à la voix d'un Ange qui indique la vraie victime à immoler.

Nous ne faisons que signaler à votre attenion les sacrifiees plus ou moins pénibles que vous impose la vie religieuse, en vous invitant à vous en pénétrer tout de nouveau, pour que ces sacrifices de tous les jours soient offerts à la divine majesté avec plus de pureté d'intention, et soient comme un encens d'agréable odeur, qui réjouisse le cœur de notre Dieu et désarme sa colère.

Que ces considérations et tant d'autres, que vous ins-

pirera votre zèle pour le salut des ames, soient pour vous toutes de pressants motifs de travailler à être de plus en plus régulières, ferventes, dévouées, humbles, charitables, en un mot, de bonnes religieuses.

Avant de terminer, Nous devons vous donner quelques avis particuliers, pour aider à faire le Jubilé conformément à l'esprit de l'Encyclique de N. S. P. le Pape, et aux prescriptions du Mendement qui la publie et la met à exécution.

les prêtres, maintenant approuvés pour entendre les confessions des Religieuses, soit dans le cours de l'année, soit pendant les Quatre-Temps. Toutes les sœurs appartenant aux couvents de la campagne aussi bien qu'à ceux des villes, pourront demander à leurs supérieures ceux à qui elles croiront devoir confier la direction de leur conscience. En considérant cette indulgence de l'Eglise, toutes demeureroût bien pénétrées de la nécessité pour elles de s'en tenir, dans les temps ordinaires, à la direction commune, en demeurant bien convaincues que c'est l'unique moyen pour elles de vivre en repos et de faire en peu de temps de rapides progrès dans les voies de la perfection.

20 L'on pourra, pour gagner l'Indulgence du Jubilé, se contenter de ce qui est prescrit dans le Mandement cidessus mentionné. Cependant, Nous permettons qu'il se fasse, dans chaque communauté, avec plus de solennités.

30 A cette fin. le Jubilé s'annoncera, la veille de l'ouverture, à l'Angelus du soir, par le son prolongé des cloches; ce dont on avertira tous ceux et celles qui sont autorisés à à le faire avec les Religieuses et leurs Novices et Postulantes.

40 Le jour de l'ouverture, on chantera le Veni Creator, etc. avant la messe de Communauté, qui se dira avec chant et musique, comme aux grandes solennités. Ce jour-là, à l'heure jugée la plus commode, il y aura une procession solennelle; et l'on se rendra, en chantant les Litanies des Saints, à l'Eglise ou Oratoire où l'on donnera le salut du St. Sacrement; et l'on dira les 5 Pater et Ave prescrits, avant de donner la Bénédiction. Il y aura ce jour là communion générale, ainsi que le dernier jour.

50 Pendant les quinze jours consacrés à la visite de l'Eglise ou Oratoire, pour y faire les prières prescrites, les instructions qui se feront, soit aux Religieuses et Novices, soit aux Elèves, soit aux Pauvres, seront sur le Jubilé. La

lecture des livres qui en traitent, remplacera le sermou, s'îl ne peut avoir lieu. Chacun de ces jours, on se rendra autant que possible, à l'Eglise ou Oratoire, en ordre de procession et en récitant quelque prière. On y entendra la resse pendant laquelle on récitera les 5 Pater et Ave prescrits, aux intentions indiquées dans le Mandement.

60 Pendant ces jours, l'on fera un sérieux retour sur soimême, et l'on s'excitera à la douleur de ses péchés et l'on fera sa confession, avec une ferveur toute nouvelle, pour se préparer à la communion du Jubilé, qui devra réparer les défauts de toutes les autres.

70 Ces quinze jours seront comme des jours de récollection, pendant lesquels, tout en vaquant à ses occupations ordinaires, l'on se tiendra uni à Dieu, d'une manière toute particulière, en prenant, en sa divine présence, de généreuses résolutions de réformer toutes les négligences et infidélités de la vie passée.

80 Ces quinze jours de prières et de stations peuvent être fixés à la commodité de chaque Communauté. Cependant il serait mieux de les placer dans la belle saison, pour pouvoir donner plus de pompe et de solennité aux exercices qui doivent s'y faire.

90 L'on ne devra pas cependant oublier que toute l'année 1875 est jubilaire; et qu'il faudra par conséquent en être sans cesse préoccupé, afin de pouvoir, tout le temps, participer plus abondamment aux torrents de grâces qui vont inonder l'Eglise, pendant que le Ciel sera ainsi ouvert, pour arroser la terre qui est, hélas! si aride.

100 Il y aura le quinzième jour une nouvelle procession solennelle, qui sera suivie du Salut et de la Bénédiction du St. Sacremeut pendant lequel l'on dira les 5 Pater et Ave ordinaires et où l'on chantera le Te Deum, pour témoigner à Dieu la reconnaissance dont on se trouvera pénétré.

110 A ce dernier jour, l'on sonnera l'Angelus du soir en grandes volées, pour annoncer la clôture des exercices qui ont dû se faire pour participer aux grâces du Jubilé.

12. En conséquence d'un décret de la Sacrée Pénitencerie, en date du 25 janvier 1875, dont je viens de prendre communication, et d'une réponse du St. Père aux Vicaires Capitulaires de Luçon, j'ai cru devoir faire quelques changements dans le dispositif du mandement du Jubilé, à la page 17, art. 5, où il est question de la visite des églises dans les

paroisses où il n'y a qu'une seule église. Vous lirez donc cet article comme suit:

"Dans les paroisses où il n'y a qu'une seule église, les fidèles la visiteront quatre fois par jour, sortant de l'église après chaque visite, pour marquer la distinction des visites entre elles, récitant, à chaque visite, cinq Pater et cinq Ave, aux intentiens du Souverain Pontife, et cela pendant quinze jours continus ou interrompus, comme il est dit plus haut. Contrairement à ce qui est dit à l'Article 80. du Mandement, page 17, qui regarde les Religienses, vous visiterez, quatre fois par jour, pendant quinze jours, la Chapelle ou Oratoire de votre Monastère ou Couvent, en procédant comme il est dit plus haut pour les Paroisses où il n'y a qu'une Eglise.

" les Paroisses où il n'y a qu'une Eglise.
" Le poughe de ces Visites pourre être

"Le nombre de ces Visites pourra être diminué, si on les " fait processionnellement; car le Saint Père ayant déclaré " que les Ordinaires des lieux peuvent accorder aux Parois-" ses le même privilége que l'Encyclique les autorise à " accorder aux Chapitres, Congrégations, etc., qui font la " visite des Eglises processionnellement, je règle en consé-"quence, par la Présente, que les Pargisses, qui feront " processionnellement ces visites, jouiront du privilége qui " est accordé par le Mandement du Jubilé aux Chapitres, "Congrégations, etc., (voir l'article 12 du dispositif, page "18); mais je prescris en même temps que ces visites soient "élevées pour les Chapitres, Congrégations, etc., comme " pour les Paroisses, au nombre de trois, au lieu de deux, "comme le dit le Mandement, chaque visite faite ainsi " processionnellement devant satisfaire, par chaque jour de " stations, à cinq jours de stations faites en particulier."

13. Il est déclaré dans le mème Décret qu'une seule confession et une seule communion ne penvent satisfaire au précepte pascal et au gain du Jubilé. Nonobstant, toutes

choses contraires.

14. Comme j'ai l'espoir que le Mandement du Jubilé sera rendu dans toutes les paroisses du Diocèse pour le Dimanche de la Passion, MM. les Curés commenceront à le lire ce jour-là; et comme il ne sera point possible de le lire tout entier, en un seul dimanche, on se contentera de lire, ce jour-là, le premier paragraphe, et le 25e qui renferme le dispositif. Après la grand'messe de ce dimanche, on chantera le Veni Creator avec les versets et oraison du St. Esprit, et le soir, à six heures, on sonnera, pendant une demi-heure,

les cloches de toutes les églises du diocèse, pour annoncer l'ouverture de la grande solennit du Jubilé. On aura le soin de prévenir de ceci tous les fidèles, afin qu'ils commencent dès ce moment à s'unir à toutes les intentions qu'a eues Notre Vénérable Pontife en accordant ce Jubilé.

15. Sans rien changer à ce qui est prescrit plus haut, pour votre Jubilé particulier, vous suivrez ce que je dis dans l'Article 14 de cette Circulaire, afin qu'il y ait u iformité par tout le Diocèse pour annoncer le commencement du Jubilé. Ainsi, le Dimanche de la Passion, après votre messe de Communauté, vous chanterez le Veni Creator, comme il est marqué ci-dessus, et le soir, à 6 heures, vous ferez sonner vos cloches pendant une demi-heure.

Priez, Nos Très-Chères Filles, pour que la Présente porte ses fruits et que les exercices qui y sont recommandés se fassent avec une telle ferveur que le Père des miséricordes les aie pour agréables; et que sa juste colere étant apaisée,

il se réconcilie avec tous les pécheurs.

Que Jésus-Marie-Joseph avec tous les Anges et les Saints nous bénissent tous!

Montréal, le 15 mars 1875.

† IG. Ev. DE MONTRÉAL.

P. S.—Vous recevrez, avec la Présente, la Circulaire adressée au Clergé, concernant la reconstruction de la Cathédrale. Vous y verrez les différents moyens qui y sont suggérés pour en poursuivre les travaux. En faisant appel au Clergé et aux Paroisses, les Communautés n'ont pas été oubliées et avec raison. Car, malgré la gêne pécuniaire dans laquelle elles se trouvent toutes plus ou moins, elles se sont montrées très-généreuses. Aussi, l'Evêque se fait-il un juste devoir de leur en témoigner sa reconnaissance. Ce que j'ai principalement en vue en leur envoyant cette circulaire, est d'intéresser leurs Elèves à cette Œuvre Diocésaine. en les invitant à y concourir par le sacrifice de leurs menus plaisirs et le produit de leurs petites économies dont elles seront largement récompensées.

† I. E. DE M.

